

**COMMUNE DE LONGCHAMP-SUR-AUJON**  
**COMPTE RENDU DE RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL**  
**SÉANCE DU 21 SEPTEMBRE 2023**

**PRESENTS** : Patrick **MARY**, Maire, Sandrine **FLEURY**, Bertrand **THIEBAULT**, Adeline **HAAFF**, Adjoints, Etienne **LECLERE**, Fabrice **FOUTRIER**, Marie-Françoise **CABELEIRA**, Conseillers Municipaux, Alan **ROGIER**, Secrétaire de Mairie  
**ABSENTS** : Christelle **PENNESI**, Guillaume **DOS SANTOS** (excusé)  
Monsieur Alan **ROGIER** est élu secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal à l'unanimité **approuve le procès-verbal du 26 juin 2023.**

**1) ADMISSION EN NON VALEUR SUR BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT**

Monsieur le Maire présente une liste d'admission en non valeur sur le budget eau et assainissement de la commune concernant Mr REITER Jean Marie pour un total de 411,13€.

A la majorité, le Conseil décide de valider la mise en non valeur.

**2) PRESTATIONS SECRETARIAT DE MAIRIE**

Monsieur le Maire fait état de la mutation de la secrétaire de mairie qui a quitté la collectivité au 1<sup>er</sup> août 2023. Il précise que le secrétariat de mairie est, depuis, réalisé par un agent mis à disposition par la Communauté de Communes qui dispose d'un pôle de secrétaire de mairie. Il propose aux membres du conseil de signer une convention de prestation de service à intervenir avec l'EPCI à raison de 15 heures hebdomadaires. Le coût de l'heure de secrétariat est de 27€ incluant l'ensemble des charges de personnel et les frais de déplacements. La facturation ne s'effectuera que sur 47 semaines afin de tenir compte de la période des congés de l'agent.

Le Conseil, à l'unanimité :

- accepte la convention de mise à disposition de personnel à intervenir avec la Communauté de Communes à raison de 15 heures hebdomadaire
- autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention à intervenir.

**3) PRESENTATION DU NOUVEAU SECRETAIRE DE MAIRIE**

Monsieur le Maire présente officiellement Monsieur Alan ROGIER, le secrétaire de mairie qui officiera au Secrétariat de la Commune dans les conditions spécifiées dans le cadre des prestations secrétariat de mairie abordé précédemment.

**4) QUESTIONS DIVERSES**

- **Monsieur le Maire** fait part aux membres du Conseil Municipal :
  - ✓ De la demande de l'association Cath&Hope, concernant une présentation et subvention. La présentation au Conseil se fera à une date ultérieure
  - ✓ De l'avancement de l'aménagement du chemin forestier, et notamment les modalités d'installation de la barrière. Un rendez-vous avec la société Colas Poirier doit avoir lieu mardi 26 septembre à 9 heures.

- ✓ De la demande de Monsieur TOUSSAINT Jean-Michel qui souhaite acquérir les parcelles communales cadastrée ZE 22 et 23. Le Conseil s'oppose à cette acquisition à la majorité.
- ✓ De l'état d'avancement du dossier de pose de panneaux photovoltaïques à la salle des fêtes. Monsieur le Maire a reçu deux devis et en attend un troisième. Les devis seront étudiés ultérieurement.
- ✓ Du repas des aînés qui doit se tenir le dimanche 19 novembre prochain. Le Conseil est invité à rechercher un traiteur pour ledit repas.
- ✓ Des Colis des aînés : un fournisseur doit être choisi pour les colis. Il a été proposé que les aînés puissent venir chercher les colis en mairie pendant les horaires d'ouvertures et exceptionnellement un samedi.
- ✓ Des demandes d'aides du Secours Catholiques et de l'Association des Maires de France pour les Restos du Cœur.
- ✓ De la Société coopérative VIVESCIA qui arrêtera de stocker des produits phytosanitaires et des engrais au sein de la Commune.
- ✓ Du projet d'adhésion de la CCRB au Pôle Métropolitain Bourgogne-Sud Champagne-Portes de Paris et à la SPL Immobilière Sud Champagne.

Monsieur le Maire a fait savoir que les points suivants seraient abordés au prochain conseil :

- Choix d'un Référent Déontologue
- Loi d'accélération (énergies renouvelables) : définition des zones sur notre commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 H 15.